



Août 2024

COLOMBES & MURAILLE

Zoom - L'Administration communale fait sa mue
Patrimoine Collombey-Muraz, une histoire à préserver
Culture - Les évènements à ne pas manquer cet automne



3	Édito
4-8	Zoom – Administration communale
9	Fanfare Les Colombes
10-11	Le Vieux Collombey-Muraz
12-13	Culture
14-15	Comptes 2023
16	APE
17	La Charmaie
16-17	Intégration
18-19	Bibliothèque
20	Gare au moustique tigre
21	Sortie des aînés
22-23	Développement durable
23	La boîte à livres de Muraz
24	Clos-Novex



CONCRÉTISATIONS ET PERSPECTIVES

par Olivier Turin
Président

Chères citoyennes, chers citoyens,

Notre Commune évolue, grandit et devrait passer le seuil symbolique du dix-millième habitant d'ici la fin de cette année.

C'est avec responsabilité et détermination que le Conseil municipal accompagne ce développement. Les différents projets réalisés ou en cours de réalisation, qui vous sont présentés dans cette revue, résultent d'une vision stratégique élaborée par le Conseil municipal et validée par le législatif communal.

Ces projets et les mesures qui y sont associées visent à maximiser les prestations à la population, ainsi qu'à optimiser le soutien administratif lié à l'urbanisme et l'aménagement du territoire découlant des défis urbanistiques et territoriaux actuels. Au-delà de cette planification territoriale, il s'agit aussi de garantir notre qualité de vie et le soutien aux différentes générations.

La concrétisation des différents projets dépend de l'engagement et de la cohésion du Conseil municipal, ainsi que de la vision commune partagée par le Conseil général. Alors que la fin de législature se profile, je profite de cet édito pour remercier l'implication continue de l'ensemble de mes collègues conseillères et conseillers, des conseillères et conseillers généraux, de tous les acteurs de notre vie locale, ainsi que de l'ensemble du personnel communal.

Portons haut les couleurs de notre Commune!



L'ADMINISTRATION COMMUNALE FAIT SA MUE

PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'Administration communale vit une évolution importante depuis le début d'année 2024. Cette évolution est la concrétisation d'une réflexion qui a débuté, sans qu'elle y soit intrinsèquement liée, au lendemain de la votation sur la fusion, et qui a été finalisée avec la validation par le Conseil général des montants en lien avec cette mue. Le zoom de cette revue d'août est consacré à ce projet, ses implications et ses conséquences.

HISTORIQUE DU PROJET

La population de la Commune de Collombey-Muraz croît de manière importante depuis plusieurs années. De 5'681 habitants à la fin de l'année 2000, la population compte désormais 9'933 âmes au 30 juin 2024. Le futur plan de zones est en outre prévu pour absorber une progression de 2'500 habitants d'ici à 15-20 ans. L'expérience montre qu'il existe des paliers en termes de nombre d'habitants, qui nécessitent des adaptations au niveau des ressources humaines et des compétences sur lesquelles le Conseil municipal doit pouvoir s'appuyer pour faire face aux besoins de sa population et aux défis auxquels une Commune qui se développe est confrontée. Ceci s'inscrit de plus dans une dynamique de complexification incontestable des tâches administratives et techniques.

Depuis la réorganisation administrative de 2012 – année durant laquelle la Commune a dépassé les 7'500 habitants et a adapté son fonctionnement en quatre services qu'elle a placés sous la conduite du Secrétaire municipal –, le Conseil municipal réfléchit de manière constante au fonctionnement de ses services. Il l'a ainsi adapté au gré des départs, défis ou opportunités qui se présentaient, par le biais de la rationalisation et de l'optimisa-

tion de certaines tâches, de la digitalisation de certains services, de la formation de son personnel ou encore d'engagements ponctuels lorsque cela devenait indispensable.

Avec le temps, le Conseil municipal a également négocié, chaque fois qu'il paraissait plus favorable de partager une compétence plutôt que de l'internaliser, plusieurs collaborations intercommunales, dont une large majorité avec la Ville voisine de Monthey. Partant du constat que ces collaborations, ces synergies et les mandats de prestations conclus avec la Ville de Monthey devenaient nombreux, dans un contexte de territoire très imbriqué, le Conseil municipal a décidé d'initier une démarche d'analyse de l'opportunité d'une fusion. Les conclusions de celle-ci ont convaincu les Exécutifs de Collombey-Muraz et Monthey de soumettre le projet de fusion à la population. Entre le moment où l'analyse a débuté et celui où le projet de fusion a été soumis à la population, le Conseil municipal a logiquement décidé de suspendre l'engagement de personnel supplémentaire, jusqu'à ce que la population se soit prononcée.

Au lendemain du résultat clair du 15 mai 2022, le Conseil municipal a jugé indispensable de procéder à une analyse interne de ce qui devait être mis en place en termes d'organisation des ressources humaines, pour garantir, voire renforcer le service à la population et appréhender, avec les ressources nécessaires, les très nombreux et importants défis qui attendent la Commune ces prochaines années. Un nouvel objectif de législature intitulé « Amélioration des services communaux », dont la finalité consistait à « déterminer les mesures à mettre en œuvre et inscrire les montants correspondants dans les budgets 2024 et suivants », a ainsi été ajouté au programme de législature.

DÉMARCHES LIÉES À LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF

En tenant compte également des premières analyses menées dans le cadre du projet de fusion, le Président de la municipalité a réuni le Secrétaire municipal et les Chef-fe-s de service afin qu'ensemble, ils réfléchissent au fonctionnement de l'administration au sens large, secteur d'activité par secteur d'activité, et qu'ils mettent en évidence les forces et les faiblesses ou défis liés au fonctionnement administratif actuel. L'objectif de cette réflexion de fond était de proposer au Conseil municipal les adaptations jugées opportunes, en les priorisant.

Ces réflexions documentées ont été soumises au Conseil municipal, qui a décidé de les faire analyser par un bureau externe, afin de les mettre en perspective et de leur donner une plus grande objectivité. C'est l'offre du bureau Qualitest SA qui a été retenue pour procéder à cette analyse, qui s'est déroulée entre les mois de novembre 2022 et avril 2023, date à laquelle l'entreprise mandatée a rendu son rapport et ses recommandations.

SUR LA BASE DE CETTE ANALYSE, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ D'APPROFONDIR L'EXAMEN DE 3 THÈMES JUGÉS PRIORITAIRES, À SAVOIR :



**L'évolution
du Service technique**



**La création
d'un Secrétariat municipal renforcé**



**Le soutien à développer pour
le dicastère vie en commun,
dépourvu de ressources
administratives dédiées**

Après une analyse fine, il a arrêté les décisions suivantes :



SERVICE TECHNIQUE

Au vu des défis conséquents liés notamment à l'urbanisme de la Commune ces prochaines années (entre autres le Masterplan Plavaux-Perraires d'une part, mais aussi et surtout la mise en œuvre des terrains de l'ancienne Raffinerie et de l'Enclos-Charbonnière, qui vont impacter le quotidien de plusieurs générations), mais aussi à la mobilité et à l'environnement sur le territoire communal, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une solution ambitieuse de développement du Service technique.

Il s'est déclaré favorable à la séparation du service en deux entités en lieu et place d'une seule, à savoir un service CUB dont les tâches seront liées aux Constructions, à l'Urbanisme et aux Bâtiments communaux, et un service RIME, qui traitera des Réseaux, des Infrastructures communales, de la Mobilité et de l'Environnement.

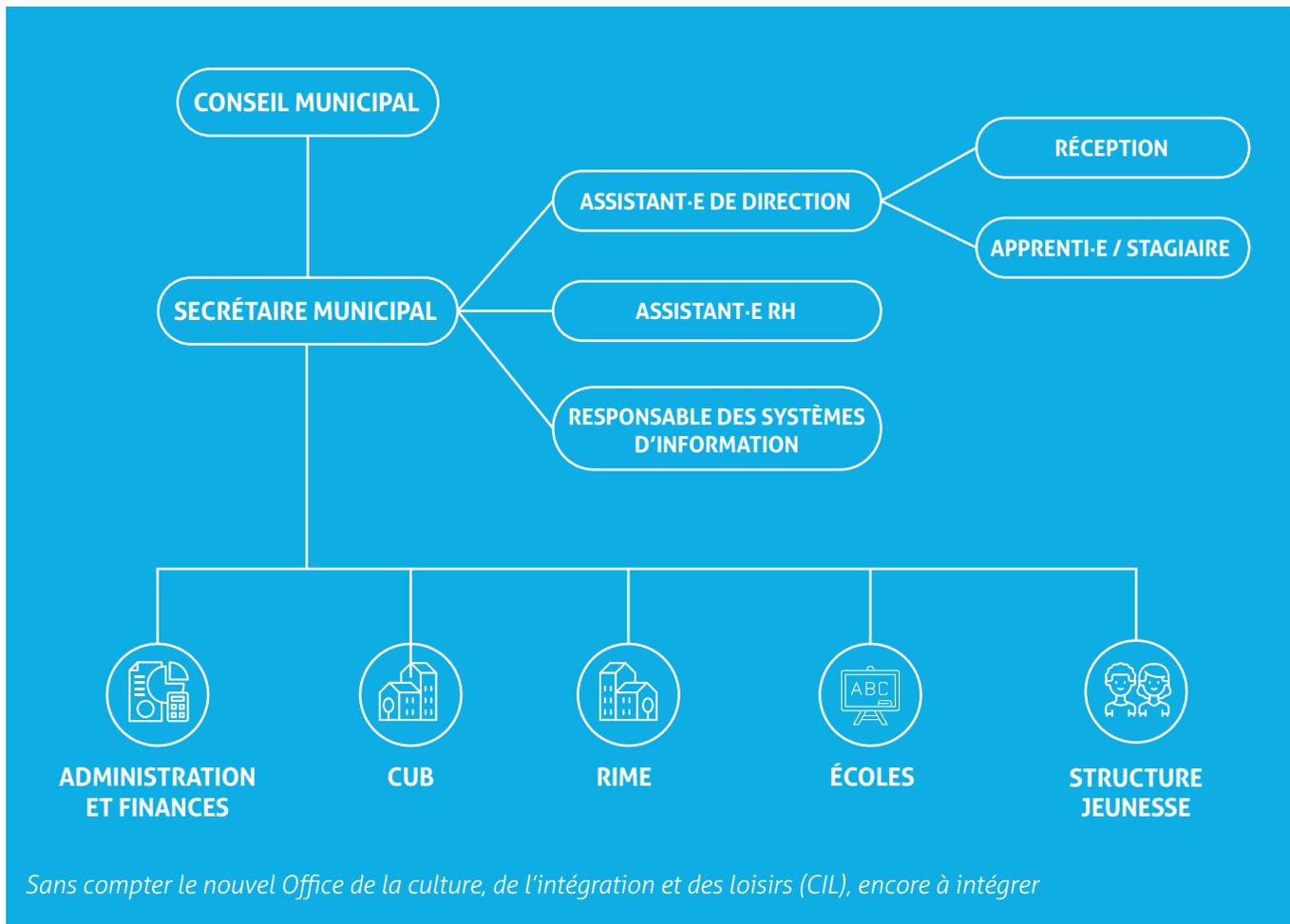
Afin de mettre en œuvre ce développement, le Conseil municipal a proposé au Législatif, par l'intermédiaire du budget 2024, l'engagement d'un-e chef-fe de service CUB, et d'un-e collaborateur-ric-e RIME possédant notamment, pour l'un-e, des compétences spécifiques en aménagement du territoire, et pour l'autre en mobilité et environnement, ce que le Conseil général, après analyse, a validé. Ces engagements ont été concrétisés et les personnes recrutées (M. Tristan Larpin, Chef de service CUB, et Mme Cynthia De Menech, collaboratrice RIME), ont débuté leur activité le 1^{er} juin dernier.

En outre, concernant les ressources actuellement externalisées (par exemple mandat d'ingénierie pour l'eau, chargé de sécurité, etc.), le Conseil municipal s'est déclaré favorable à reprendre en interne certaines de ces tâches. C'est pourquoi il a également décidé de réfléchir, dans un deuxième temps, à une vision à long terme pour les 10 à 15 prochaines années, avec la définition

d'un calendrier des différentes étapes envisageables en prenant en compte, par exemple, les futurs départs à la retraite du personnel actuellement en place. L'aboutissement de ces réflexions est attendu pour la fin de l'année 2024, voire pour le début de la prochaine législature. Elles entraîneront potentiellement de futures nouvelles adaptations.

Ces évolutions et notamment l'engagement de nouveaux-elles collaborateur-ric-e-s ne sont pas sans conséquence sur les besoins en locaux et ont aussi nécessité des changements importants (voir plus loin).





SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Partant du postulat que la fonction de Secrétaire municipal est centrale au sein de l'Administration communale de Collombey-Muraz, et afin de fluidifier l'accomplissement de la multitude des tâches et demandes qui lui parviennent quotidiennement et souvent directement, le Conseil municipal a jugé essentiel qu'un soutien spécifique à cette fonction de responsable général soit mis en place. Il a ainsi proposé et obtenu du Législatif la création d'un poste d'assistant-e de direction. Ce nouveau poste, en la personne de Sandra Salvadore, comprend notamment la responsabilité générale de la réception principale. Mme Salvadore a débuté son activité le 1^{er} mai dernier et est désormais, entre autres, la première répondante des demandes citoyennes diverses qui parviennent au Secrétariat municipal ainsi que celles, par exemple, des sociétés locales.

En outre, dans le cadre du départ à la retraite de Monsieur Roger Faustinelli, collaborateur de longue date à qui nous souhaitons la meilleure des retraites, le Conseil municipal a décidé d'engager une assistante RH (Mme Loredana Rouiller) spécifiquement formée à ces tâches. Cette fonction a été directement intégrée au Secrétariat municipal.

Enfin, dans le cadre de ses analyses et réflexions, le Conseil municipal a proposé au Conseil général, qui l'a également accepté, que la structure administrative communale soit pourvue de compétences spécifiques nécessaires à la mise en œuvre solide des multiples défis en lien avec la stratégie informatique et la digitalisation des services. La personne en question, dont le poste est encore à pourvoir, aura la charge de proposer la vision stratégique (par exemple en termes de digitalisation) et d'analyser les besoins spécifiques à ce domaine d'activité essentiel. Cette fonction sera également intégrée au Secrétariat municipal, dans la mesure où le soutien bénéficiera à l'ensemble des services et à l'autorité elle-même.



CRÉATION D'UN « OFFICE DE LA CULTURE, DE L'INTÉGRATION ET DES LOISIRS » (CIL)

Le dicastère Vie en commun a une grande importance en termes de cohésion sociale pour la Commune de Collombey-Muraz. Le Conseil municipal est convaincu que la jeunesse aussi bien que les aînés sont une richesse fondamentale pour notre Collectivité. C'est pourquoi deux objectifs importants de son programme de législature leur sont d'ailleurs dédiés.

Ce dicastère est pourtant dépourvu de ressources propres, son dynamisme n'étant dû, en majeure partie, qu'à l'engagement important de sa Présidente Natercia Knubel et des membres des commissions « Animation et sociétés locales » et « Culture ». Le Conseil municipal considère qu'il s'agit d'un risque, qu'il a proposé de combler via l'engagement de ressources qui pourront s'occuper de l'opérationnel de projets futurs que l'Autorité décidera de mener.

Les jeunes (12-25 ans) de la Commune bénéficient actuellement, et jusqu'à la fin de l'année 2024, des prestations du Service jeunesse de la Ville de Monthey (Soluna) sur le territoire communal, dans le cadre d'une convention de collaboration (mandat d'animation socio-culturelle).

Quant aux aînés, dans le cadre de l'objectif de législature « Mettre en place une politique des aînés », il a été envisagé, suite à une démarche participative dédiée aux besoins de cette catégorie de la population (workshop auquel 125 seniors âgés de 60 à 90 ans ont participé), de confier un mandat à Pro Senectute.

Au vu des différents montants qu'entraînait ou aurait entraînés cette externalisation des activités en faveur de la jeunesse et des aînés et de leur importance pour la Collectivité, le Conseil municipal a pris l'option de privilégier la possession de compétences propres. Il a ainsi proposé et obtenu du Législatif,

dès 2024, l'engagement d'un-e animateur-riche socio-culturel-le à 50%, qui s'occupera de l'animation socio-culturelle en faveur des aînés spécifiquement (Mme Léa Coulon débutera son activité en septembre prochain). En outre, il a également proposé et obtenu du Conseil général la résiliation de la convention d'animation socio-culturelle avec la Ville de Monthey au 31.12.2024. Dès le 1^{er} janvier 2025, c'est Mme Amélie Varin qui s'occupera, en tant que collaboratrice de la Commune de Collombey-Muraz, de l'animation socio-culturelle dédiée à la jeunesse. D'intéressantes synergies sont attendues entre ces deux nouvelles collaboratrices.

Dès 2025, l'Office de la Culture, de l'intégration et des loisirs duquel fait également partie la déléguée à l'intégration de la Commune Mme Izabella Mabillard, sera en charge des tâches suivantes :

- Animation socio-culturelle spécifique jeunesse (dès 6 ans)
- Animation socio-culturelle spécifique aînés
- Organisation des manifestations de la commission Animation et sociétés locales
- Développement de l'offre et de la mise en place des manifestations de la commission culturelle
- Organisation de toute autre manifestation communale (p. ex. inauguration)
- Lien avec les sociétés locales
- Mise en place et développement des projets d'intégration

Précisions que des réflexions sont en cours pour envisager, compte tenu de l'importance du dicastère Vie en commun pour le Conseil municipal, la création d'un véritable service qui le soutiendrait. Les pistes de développement et implications financières sont à l'étude et pourraient, en fonction des conclusions sur le bénéfice d'un tel développement, être proposées au Conseil général en décembre 2024, dans le cadre du budget 2025.



ÉCOLES

Dans le cadre du développement des services communaux, la direction des écoles sera également renforcée par l'intermédiaire de l'engagement d'un nouveau directeur adjoint (M. Ludovic Germanier), qui complètera l'équipe en place dès septembre, à 60%.

BESOINS EN LOCAUX

Ces différents engagements, ainsi que les futurs développements potentiels envisagés ont engendré une réflexion parallèle et spécifique sur les besoins en locaux, pour le Service technique (qui occupait la Maison de la Cour) d'une part, et pour la Maison de Commune d'autre part.



SERVICES CUB ET RIME

Deux options ont été envisagées quant à la localisation du Service technique.

La première option consistait en un réaménagement de la Maison de la Cour, afin d'intégrer la salle des Combles et d'y créer des bureaux supplémentaires. Cette transformation, relativement onéreuse, aurait difficilement répondu aux exigences de la LHand. De plus, cet investissement n'aurait pas permis l'accueil de plus de deux postes supplémentaires et ne répondait ainsi pas aux potentiels développements futurs du Service technique, liés aux éventuelles réintégrations de postes actuellement externalisés. Dans le même temps, une opportunité de location s'est dessinée en collaboration avec la Clinique CIC, qui se trouve en face du dépôt des Brêches, de l'autre côté de la route.

Le Conseil municipal a donc comparé les deux options et s'est prononcé en faveur de la solution de la location d'une partie du bâtiment, plus confortable pour les collaborateur-riche-s, mais également plus accueillant pour la population. Les services

RIME et CUB vous accueillent ainsi désormais dans ces nouveaux locaux, au rez-de-chaussée provisoirement, puis, dès l'année prochaine, au premier étage (voir plan ci-dessous).

À souligner qu'en validant cette option, le Conseil municipal a également validé celle d'étudier, puis de proposer, si cela est jugé opportun, la construction d'un nouveau bâtiment réunissant l'ensemble des services techniques (voirie, CUB et RIME) dans le secteur des Brêches, sur le site actuel des Travaux Publics (TP), ceci dans un horizon temps estimé, si elle se concrétise, entre 8 et 10 ans.



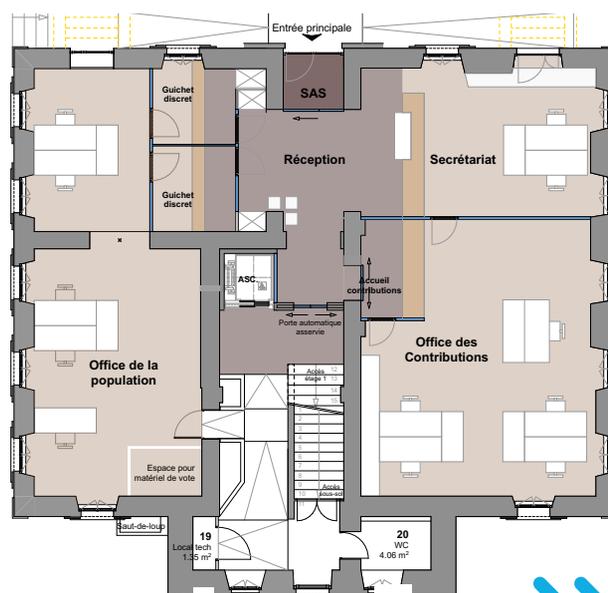
LA MAISON DE COMMUNE



Les engagements effectués au sein du Secrétariat municipal renforcé et du futur «Office de la culture, de l'intégration et des loisirs» nécessitent aussi des aménagements au sein de la Maison de Commune. Dans ce contexte, le Conseil municipal a voulu profiter de cette opportunité pour réfléchir également à l'amélioration de l'accueil de la population au sein de la Maison de Commune.

Jusqu'alors, les guichets de l'Office de la population étaient au rez-de-chaussée, ceux de la réception principale au 1^{er} étage et ceux des contributions et de l'agence AVS au 2^e. Le Conseil municipal a souhaité permettre à la population d'accéder à l'ensemble de ces guichets sur un seul et même étage, au rez-de-chaussée.

Ces aménagements importants vous sont présentés en détail ci-après.



ZOOM – ADMINISTRATION COMMUNALE



Travaux de rénovation de la Maison de Commune

Mai 2024 a marqué le début d'un vaste chantier de rénovation au rez-de-chaussée de la Maison de Commune. Les travaux, prévus jusqu'à fin 2024, visent à moderniser et à améliorer l'accessibilité du bâtiment et des services à la population.

En février 2024, le Conseil général de Collombey-Muraz a validé le budget avoisinant les CHF 700'000.-, pour la rénovation de la Maison de Commune afin de permettre à la population d'accéder à l'ensemble des guichets sur un même étage. Pour mener à bien ce projet, la Commune travaille en collaboration avec l'atelier d'architecture Bruchez & Brunner SA à Monthey par l'intermédiaire de son architecte Cédric Vernay.

Les principaux travaux en cours, particulièrement importants et réalisés sur une période d'environ 8 mois, sont les suivants :

- **Ouverture des murs :** Les murs nord et sud du couloir d'accès côté rue des Dents-du-Midi seront découpés pour offrir un espace plus ouvert et accueillant à la population.
- **Création de guichets centralisés au rez-de-chaussée et adaptation des séparations :** Les séparations existantes seront totalement revues, avec la création de nouveaux guichets directement accessibles à la population au rez-de-chaussée, évitant ainsi aux usagers de devoir monter à l'étage pour leurs démarches. Le rez-de-chaussée accueillera la réception principale, l'Office de la population et l'Office des contributions. Des guichets discrets, assurant la confidentialité, seront créés.
- **Démontage des faux-plafonds et pose d'une isolation acoustique et d'un plafond anti-feu :** Tous les faux-plafonds du rez-de-chaussée seront retirés et une isolation acoustique et un plafond résistant au feu seront installés afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.
- **Mise en place de plafonds froids :** Toujours dans le but d'améliorer le confort des usagers et des collaboratrices et collaborateurs, des plafonds froids, diffusant de la fraîcheur en été, seront installés.

- **Création d'un accès unique côté rue des Dents-du-Midi :** Un nouvel accès unique sera créé du côté de la rue des Dents-du-Midi pour faciliter l'entrée des visiteurs. Le réaménagement de la route cantonale permettra de mettre en valeur cette entrée principale.
- **Remplacement de l'ascenseur :** L'ascenseur actuel sera remplacé pour une mise aux normes, garantissant ainsi une meilleure sécurité et accessibilité.
- **Création de rampes d'accès pour poussettes :** De nouvelles rampes d'accès seront installées pour faciliter l'accès aux personnes avec des poussettes. L'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite sera également assuré.

Il est précisé que, durant la période des travaux, l'Office de la population a été déplacé provisoirement à la Maison de la Cour. Quant aux Services techniques (RIME et CUB), ils sont désormais situés dans la Z.A. des Plavaux à Muraz.

USAGE FUTUR DE LA MAISON DE LA COUR

À l'issue des travaux de rénovation, lorsque l'Office de la population aura retrouvé sa place dans la Maison de Commune, l'occupation de la Maison de la Cour sera réorganisée. Y trouveront place la Curatelle, le bureau de la Juge de Commune et de son Vice-juge, ainsi que l'ARPAJ, qui se situe actuellement à Monthey et dont la Commune de Collombey-Muraz assure depuis un peu plus de deux ans la gestion administrative et financière.

Ces améliorations témoignent de l'engagement de la Commune à fournir des services publics accessibles et modernes. Le Conseil municipal est persuadé que ces travaux, bien que perturbateurs à court terme, apporteront des bénéfices durables à la population.

Dès 2025, la Commune de Collombey-Muraz se réjouit de vous accueillir dans un bâtiment rénové, moderne et fonctionnel, pour mieux répondre aux besoins de toutes et tous.

FANFARE LES COLOMBES

25 ANS DE HAUT VOL !

L'histoire des fanfares en Valais s'écrit depuis plus d'un siècle et, à l'heure où certains villages célèbrent le centenaire, voire les 150 ans de leurs sociétés musicales, à Collombey, la fanfare les Colombes fête cette année... ses 25 ans !



Un bien jeune âge qui cache pourtant une longue tradition musicale dans notre Commune. En effet, c'est en 1876, il y a près de 150 ans, qu'est fondée à Collombey la fanfare La Colombeyrienne – une des premières de la région. Sur fond de rivalité politique, elle est bousculée en 1907 par la création de l'Avenir. Rien n'aurait pu laisser imaginer un rapprochement, jusque vers la fin des années 1970, où l'on commence à entendre, ici ou là, des rumeurs sur l'éventualité d'une fusion entre les deux sociétés.

Les comités des deux fanfares décident de se retrouver une première fois en décembre 1996. Un point semble important avant de continuer les débats : il est nécessaire de bannir des entretiens le mot de fusion – un terme trop à la mode dans le monde économique – et de parler plutôt de réunification.

Plus de deux ans de travaux et discussions seront nécessaires afin d'évaluer les enjeux d'un tel projet, ainsi que de répondre aux nombreuses questions des membres et des proches. C'est finalement le 3 mai 1999 que les deux sociétés se disent « oui » lors d'un vote en assemblée extraordinaire. La fanfare « Les Colombes » était née sous la devise « pour l'amitié et la musique ».

Tout est alors à mettre en œuvre et à découvrir pour les musiciens : nouveau local de répétition, confection d'un nouveau costume, nouveaux repères à prendre avec les nouveaux collègues de registres... et c'est le week-end du 30 avril 2000 que les Colombes prennent leur envol lors d'une grande fête inaugurale.

La fanfare organise, en 2005 et conjointement avec la Villa-geoise de Muraz, la Fête Cantonale des Musiques Valaisannes, où 85 sociétés de musique se retrouvent à Collombey-Muraz. En 2010, les Colombes organisent le Junior Slow Melody Contest, puis le Festival des Musiques du Bas-Valais en 2011.

Avec sa soif d'objectifs musicaux, la jeune fanfare participe à plusieurs fêtes cantonales et fédérales, où elle remporte même à Lucerne, en 2006, le titre national en 2^e catégorie fanfare. Malgré ses nombreuses occupations, la fanfare témoigne son attachement pour le village, avec l'organisation de nombreux événements populaires comme la fête au village, le Viticol'lombey ou le marché de Noël.

LA POPULATION EST INVITÉE À VENIR CÉLÉBRER « LES NOCES D'ARGENT » DES COLOMBES LE 21 SEPTEMBRE PROCHAIN AUX PERRAIRES.

Cette fête réunira plusieurs sociétés amies de la région pour une journée haute en couleurs, lors de la 3^e Amicale des Musiques du Haut-Léman.

PROGRAMME

10h30 | Viticol'lombey
 15h00 | Partie officielle (en face de l'Adriatha)
 15h30 | Défilé sur Clos-Novex
 16h00 | Productions des sociétés
 20h00 | Bal





LE VIEUX COLLOMBEY-MURAZ FAIT PEAU NEUVE

ANCIENNEMENT CONNUE SOUS LE NOM DU « VIEUX COLLOMBEY-MURAZ », L'ASSOCIATION PATRIMOINE COLLOMBEY-MURAZ VISE À DOCUMENTER L'HISTOIRE DE LA COMMUNE, ET À PRÉSERVER SON PATRIMOINE. EN PLUS DE GARDER UNE TRACE DES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS, L'ASSOCIATION COLLECTE DES OBJETS, ŒUVRES, RÉCITS, ETC. À SA TÊTE, NOUS TROUVONS ALAIN SCHOENMANN, UN JEUNE RETRAITÉ DYNAMIQUE ET PASSIONNÉ.

En 2023, Alain a repris la Présidence de l'association du Vieux Collombey-Muraz, une organisation à laquelle il contribue depuis l'an 2000. Sa nomination a marqué le début d'une nouvelle ère pour l'association, caractérisée par une nouvelle dynamique et une vision modernisée de la gestion du patrimoine local.

QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE CHANGER LE NOM DE L'ASSOCIATION ?

En devenant Président, je n'ai pas pu m'empêcher de constater la moyenne d'âge élevée de nos membres. Convaincu que la préservation du patrimoine concerne toutes les générations, et pour attirer une population plus jeune, j'ai entrepris, avec mon comité, de changer le nom et le logo de notre association, une initiative qui a été acceptée par l'assemblée générale le 10 avril 2024.

COMMENT CETTE PROPOSITION A-T-ELLE ÉTÉ REÇUE ?

Ces changements ont suscité de nombreuses discussions dans nos villages... Mais après avoir expliqué les raisons de cette proposition, les réactions ont finalement été très positives. Toutes les initiatives ont finalement été acceptées à l'unanimité !

VOTRE STRATÉGIE A-T-ELLE FONCTIONNÉ ?

Oui, on peut dire que nos efforts ont porté leurs fruits : l'association est passée de 77 à 103 membres, dont plusieurs jeunes. Au comité, une place se libérera d'ailleurs en 2025. Nous aimerions idéalement recruter un ou une jeune historien-ne pour



Le patrimoine d'aujourd'hui, c'est

Alain Schoenmann

l'occuper, mais un ou une passionné-e de l'Histoire de la Commune serait aussi en adéquation avec ce que nous recherchons.

Y A-T-IL D'AUTRES CHOSSES QUE VOUS AVEZ MISES EN PLACE PAR LA SUITE ?

Pour continuer à attirer les jeunes et motiver nos membres, l'association organise annuellement des visites des exploitations agricoles ou artisanales de la Commune. De plus, une collaboration a été établie avec la commission Animation et sociétés locales, dirigée par Natércia Knubel.

Ensemble, nous avons transformé la « Marche communale » en « Balade communale » : elle est devenue accessible à tous, y compris aux personnes âgées. Entre 120 et 130 personnes ont participé à l'édition 2024, où nous avons visité la ferme d'Alexis Gex-Fabry, et une nouvelle édition est prévue pour 2025 !

Nous avons aussi réorganisé notre système de stockage afin de le rendre plus clair et structuré. L'ancien système, qui manquait de précision, a été remplacé : maintenant, chaque élément est soigneusement catalogué, et une grande partie des données a été numérisée.

Je remercie d'ailleurs M. Raymond Turin, membre du comité, qui a joué un grand rôle dans cette digitalisation, grâce à son logiciel GePatO (Gestion Patrimoine Objets). Il l'a créé spécifiquement pour nous, et travaille actuellement sur une mise à jour qui nous permettra de mettre les systèmes numériques et physiques en relation.

QUELS SONT VOS PROJETS EN COURS ?

Ils sont nombreux! Par exemple, nous enregistrons des capsules vidéo d'habitant.e-s de la Commune qui nous racontent leur histoire, ou des anecdotes liées à nos villages. Ces vidéos seront diffusées lors de nos assemblées générales, dans les écoles, lors de conférences et sur notre site internet, mais seulement lorsque la personne en question nous aura donné son accord.

Nous travaillons aussi sur la réalisation d'un film sur les alpages de la Bourgeoisie de Collombey-Muraz. M. Raphy Guérin nous raconte son enfance à l'alpage de l'époque; c'est une histoire fascinante, parsemée d'anecdotes de contrebande.

Le travail du Patrimoine Collombey-Muraz consiste aussi en la modernisation de documents anciens. À l'heure actuelle, nous avons un recueil de documents historiques sur les fontaines, les puits et lieux-dits dont nous souhaitons faire une version multimédia pour une diffusion plus contemporaine.

AVEZ-VOUS ÉTABLI DES PARTENARIATS AVEC DES ENTREPRISES OU ASSOCIATIONS LOCALES ?

Oui! Nous collaborons par exemple avec la Paroisse pour rendre le sous-sol de l'église de Muraz visitable. En décembre 2023, lors de la fête des Nuits Valaisannes des Images, nous y avons exceptionnellement fait une visite-exposition, et nous souhaiterions rendre ce lieu accessible à l'année.



ALAIN SCHOENMANN

Alain a passé une partie de son enfance à Monthey. En 1988, il construit une maison à Muraz, et n'a plus quitté la Commune depuis. Il s'y est tout de suite senti bien intégré. Il a d'ailleurs passé huit ans en tant que député suppléant au Grand Conseil. Ce qui lui plaît le plus ici, c'est l'ouverture d'esprit des gens, ainsi que le fonctionnement de la Commune en elle-même. Il y fait bon vivre.

C'est le patrimoine de demain.

Schoenmann, Président de Patrimoine Collombey-Muraz



Nous coopérons aussi avec Izabella Mabillard, déléguée à l'intégration de la Commune de Collombey-Muraz, avec qui nous préparons un documentaire sur le camp de réfugiés polonais qui se situait près d'Illarsaz pendant la guerre de 39-45. Il devrait être diffusé à partir de 2025 !

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DE PATRIMOINE COLLOMBEY-MURAZ ?

Le patrimoine d'aujourd'hui, c'est le patrimoine de demain. Cela signifie que tout ce qui se déroule aujourd'hui fera un jour partie de l'Histoire de la Commune. Ainsi, pour nous, il est extrêmement important de capturer l'évolution de nos villages à travers des photos. Nous essayons donc d'en faire un maximum lorsque de grands changements s'opèrent.

En termes de structure, nous réfléchissons à créer des commissions thématiques (agriculture, géologie, archéologie, etc.) au sein du comité. Nous recrutons d'ailleurs activement; **les passionné.e-s d'Histoire ou de la Commune intéressé.e-s peuvent s'inscrire sur notre site internet : apat-cm.ch**

CONTRIBUER À PATRIMOINE COLLOMBEY-MURAZ



Inscrivez-vous sur apat-cm.ch



Apportez vos documents historiques (les scans et les retours sont effectués rapidement)



Faites un don d'objets anciens



ASSOCIATION PATRIMOINE COLLOMBEY-MURAZ

Rue de Bellevue 1
1868 Collombey
apat-cm.ch

RETOUR EN IMAGES SUR CETTE 1^{ÈRE} PARTIE DE SAISON

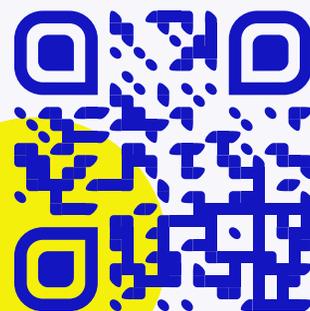
Le succès était au rendez-vous pour la première partie de cette saison culturelle. Retour en images sur l'exposition de Renante Toca du mois d'avril et sur le Festival Confi'Culture du mois de juin.

À vos agendas

La suite de la saison culturelle 2024 s'annonce tout aussi passionnante. Réservez d'ores et déjà les prochaines dates des événements ci-contre : des occasions de rencontres, d'échanges et de partage !



NOUVEAUTÉ
BILLETTERIE
EN LIGNE



MARCI

R

Rte des C

10
dan
Mélanie

E

À L’AFFICHE CET AUTOMNE



MARCEL BAILLIFARD

13.09 | 19h30 | 20 frs
La Grange Villageoise
Rue du Collège 2, Muraz
Chanson

TUTTO A DIO

14.09 | 11h | 20 frs
Couvent des Bernardines
Ch. du Monastère 6, Collombey
Duo de musique classique



5 VILLAGES EN MUSIQUE

PASS
5 concerts
60 frs

13
14 15
SEPTEMBRE

MISS HELVETIA

14.09 | 19h30 | 30 frs
Domaine Savolar
Rte de Savolar 28/30, Illarsaz
Folklore et yodel



TRIO FLAMENCO

15.09 | 17h | 20 frs
Salle des Neyres
des Châtaigniers 20, Les Neyres
Musique et danse



KING LOUIS SWING ORCHESTRA

15.09 | 11h | 20 frs
Garage Alex Mécanique
En Proprèses 4, Collombey-le-Grand
Standards de jazz



26

OCTOBRE

20h | 30 frs | Les Perraires
10 scènes de vie pour entrer
dans l’intimité de 10 couples
Marie Freymond, Olivier Giroud
et Nathan Pannatier

THÉÂTRE HYSTÉRIES



8

DÉCEMBRE

CONCERT MUSIQUE EN ROUTE

17h | 20 frs | Salle de La Charmaie
Chansons et balades d’Europe de l’Est
et rythmes d’Extrême-Orient



COMPTES 2023

Par l'Administration communale

Les comptes 2023 de la Commune de Collombey-Muraz ont été retenus par le Conseil municipal en date du 29 avril 2024 et approuvés par le Conseil général dans sa séance du 10 juin 2024. Vous trouverez le rapport complet des comptes sous : www.collombey-muraz.ch/comptes-budgets

APERÇU GÉNÉRAL

	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022	Ecart C23/B23	en %
Compte de résultat					
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	- 35 028 748,71	36 523 100,00	33 298 656,82	-1 494 351,29	-4,09%
Revenus financiers	+ 42 434 041,49	39 498 200,00	42 206 874,28	2 935 841,49	7,43%
Marge d'autofinancement	= 7 405 292,78	2 975 100,00	8 908 217,46	4 430 192,78	148,91%
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement	+ 7 405 292,78	2 975 100,00	8 908 217,46	4 430 192,78	148,91%
Amortissements planifiés	- 4 223 138,50	4 943 000,00	4 279 138,35	-719 861,50	-14,56%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 20 000,00	-	-	20 000,00	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 1 483 606,48	1 335 200,00	936 304,05	148 406,48	11,11%
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	
Attribution au Capital propre	- 1 500 000,00	-	1 000 000,00	1 500 000,00	
Excédent de charges	= -	-632 700,00	-	632 700,00	
Excédent de revenus	= 3 145 760,76	-	4 565 383,16	3 145 760,76	

Avec un total de revenus financiers de **CHF 42'434'041.49** et un total de charges financières de **CHF 35'028'748.71**, le compte de résultat dégage une marge d'autofinancement MCH2 de **CHF 7'405'292.78**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 4'223'138.50**, des prélèvements pour **CHF 1'483'606.48**, d'une attribution de **CHF 20'000.-** sur les fonds spéciaux et d'une attribution de **CHF 1'500'000.-** à la réserve de politique budgétaire, le compte de résultat présente un excédent de revenus de **CHF 3'145'760.76**, contre un excédent de revenus de **CHF 4'565'383.16** l'année précédente.

APERÇU DU COMPTE D'INVESTISSEMENT

	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022	Ecart C23/B23	en %
Compte des investissements					
Dépenses	+ 2 953 663,75	5 804 500,00	10 041 238,65	-2 850 836,25	-49,11%
Recettes	- 1 140 125,25	1 441 500,00	3 639 101,30	-301 374,75	-20,91%
Investissements nets	= 1 813 538,50	4 363 000,00	6 402 137,35	-2 549 461,50	-58,43%

Avec un total de dépenses de **CHF 2'953'663.75** et un total de recettes de **CHF 1'140'125.25**, le compte d'investissement présente un résultat net de **CHF 1'813'538.50**. Le taux de réalisation des investissements se situe à 41.53%.

ÉVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

La marge d'autofinancement de **CHF 7'405'292.78** couvre les investissements nets à hauteur de 408.33%. Le compte de financement présente un excédent de **CHF 5'591'754.28**.

	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022	Ecart C23/B23	en %
Financement					
Marge d'autofinancement	+ 7 405 292,78	2 975 100,00	8 908 217,46	4 430 192,78	148,91%
Investissements nets	- 1 813 538,50	4 363 000,00	6 402 137,35	-2 549 461,50	-58,43%
Excédent de financement (+)	= 5 591 754,28	-1 387 900,00	2 506 080,11	6 979 654,28	-502,89%
Découvert de financement (-)					

La fortune passe de **CHF 33'060'225.15** au 31.12.2022 à **CHF 36'205'985.91** au 31.12.2023.

	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022	Ecart C23/B23	en %
Modification de la fortune/découvert					
Excédent de revenus (+)/Charges(-)	3 145 760,76	-682 700,00	4 565 383,16	3 828 460,76	-560,78%
Excédent/découvert du bilan	= 36 205 985,91	27 844 242	33 060 225,15	8 361 743,91	30,03%

Les capitaux de tiers de **CHF 59'089'653.63** au 31.12.2022 passent à **CHF 51'978'756.20** au 31.12.2023.

	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022	Ecart C23/B23	en %
Modification des engagements					
Variation capitaux de tiers	-7 110 897,43	1 746 900,00	-2 661 860,52	-8 857 797,43	-507,06%
Capitaux de tiers	= 51 978 756,20	69 168 114	59 089 653,63	-17 189 357,80	-24,85%



LE COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022	Ecart C23/B23	en %
Compte de résultat échelonné					
Charges d'exploitation					
30 Charges de personnel	8 568 127,00	9 053 100,00	8 171 185,85	-484 973,00	-5,36%
31 Charges de biens et services	8 032 790,92	8 616 100,00	7 234 128,87	-583 309,08	-6,77%
Amortissement du patrimoine					
33 administratif	3 934 234,30	4 355 500,00	4 195 212,45	-421 265,70	-9,67%
35 Attribution aux fonds spéciaux	20 000,00	-	-	20 000,00	
36 Charges de transferts	17 649 218,73	18 162 500,00	16 843 036,24	-513 281,27	-2,83%
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	
Total des charges d'exploitation	38 204 370,95	40 187 200,00	36 443 563,41	-1 982 829,05	-4,93%
Revenu d'exploitation					
40 Revenus fiscaux	28 806 141,57	26 589 000,00	28 981 793,01	2 217 141,57	8,34%
41 Patentes et concessions	321 878,15	346 100,00	366 246,00	-24 221,85	-7,00%
42 Taxes	6 343 632,41	5 911 700,00	6 156 929,29	431 932,41	7,31%
43 Revenus divers	-	-	-	-	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 483 606,48	1 335 200,00	936 304,05	148 406,48	11,11%
46 Revenus de transferts	5 924 077,09	5 489 000,00	5 579 672,04	435 077,09	7,93%
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
Total des revenus d'exploitation	42 879 335,70	39 671 000,00	42 020 944,39	3 208 335,70	8,09%
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation	4 674 964,75	-516 200,00	5 577 380,98	5 191 164,75	-1006%
34 Charges financières	757 902,71	793 500,00	739 512,26	-35 597,29	-4,49%
44 Revenus financiers	728 698,72	677 000,00	727 514,44	51 698,72	7,64%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	-29 203,99	-116 500,00	-11 997,82	87 296,01	-75%
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2)	4 645 760,76	-632 700,00	5 565 383,16	5 278 460,76	-834%
38 Charges extraordinaires	1 500 000,00	-	1 000 000,00	1 500 000,00	
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-1 500 000,00	-	-1 000 000,00	-1 500 000,00	
Résultat total du compte de résultat (O1+E1)	3 145 760,76	-632 700,00	4 565 383,16	3 778 460,76	-597%

La recommandation n°4 sur la présentation du compte prévoit deux niveaux de résultats. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement O1) et le deuxième sur le résultat extraordinaire (E1). Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

En regard du budget, les charges d'exploitation ont diminué de **CHF 1'982'829.05** ou de 4.93%. Les revenus d'exploitation affichent une progression de **CHF 3'208'335.70** ou de 8.09%. Ainsi le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1) présente un excédent de revenus de **CHF 4'674'964.75** et est en amélioration de **CHF 5'191'164.75**. Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) de moins **CHF 29'203.99** est en amélioration de **CHF 87'296.01**. Le compte 2023 fait état d'une affectation à la réserve de politique budgétaire pour **CHF 1'500'000.-**, montant inscrit dans la partie « résultat provenant de l'activité extraordinaire ». Le total du compte affiche un résultat en amélioration de **CHF 3'778'460.76** par rapport au budget 2023 à **CHF 3'145'760.76**.

CONCLUSION

Le compte 2023 de la Commune de Collombey-Muraz boucle à nouveau sur d'excellents résultats. Il présente en effet un cash-flow de 7,4 millions de francs. Après amortissements, et attribution aux provisions, il se solde par un excédent de revenus de 3,1 millions de francs. Ces comptes reflètent la volonté du Conseil municipal de poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement, dans un souci de faire face aux nombreux enjeux qui attendent la Commune ces prochaines années. En effet, le début de la nouvelle législature coïncidera avec le lancement d'une nouvelle phase d'investissements, avec notamment le développement de la zone Tamoil, le lancement du projet d'extension du nouveau cycle d'orientation des Perraires et la mise à jour des infrastructures communales étant donné l'augmentation constante de la population de Collombey-Muraz. Tous ces investissements nécessiteront d'importants moyens dont le financement ne sera pas aisé.

Au niveau macro-économique, l'année 2023 a été marquée sur le plan financier par l'impact d'une forte inflation et par l'augmentation sensible de certaines dépenses (énergies, matières premières). Ces éléments ont pu être compensés par une maîtrise des charges ainsi que par des rentrées fiscales supérieures aux prévisions, dont notamment des revenus ponctuels comme des impôts prélevés sur des gains immobiliers, des gains de loterie ou des droits de mutation additionnels. Ces éléments ne se retrouveront pas chaque année.

APE

ACTIVITÉS DURABLES ET VARIÉES

Marché aux puces, visite de la ferme des Arlett', Festival Confi'Culture : les activités de l'Association des Parents d'Élèves de Collombey-Muraz ont été variées ce printemps, et toutes sous le signe de la durabilité.

Pour débiter, fin mars 2024, l'APE a organisé son désormais traditionnel marché aux puces des enfants. Ce sont plus d'une vingtaine d'enfants qui ont pu participer à cette vente de jouets, livres et jeux divers et variés de seconde main. S'il permet à chacun de trouver son bonheur, ce marché aux puces est également l'occasion de sensibiliser les enfants à la revalorisation des objets en leur donnant une seconde vie.

Ensuite, et pour la première fois, l'APE a organisé une visite à la ferme des Arlett' le dernier samedi du mois de mai. Les enfants ont eu l'opportunité de participer au ramassage des œufs, de visiter le poulailler, mais aussi de rencontrer les vaches et même le petit veau né le jour même. L'APE remercie la famille Arlettaz pour sa disponibilité et l'organisation de cette visite, qui a ravi petits et grands!

L'APE était également présente avec un stand d'activités lors de la première édition du Festival Confi'Culture le 1^{er} juin au couvert du Bochet. Elle a notamment proposé un rallye Pedibus composé d'une série de questions en lien avec la mobilité douce permettant d'aborder simplement des thèmes comme la santé, le mouvement et l'environnement.



À VOS AGENDAS !

Mardi 24 septembre 2024 à 19h
Assemblée générale, suivie d'une conférence.



Samedi 26 octobre 2024
Chasse aux sorcières à Muraz. Nous sommes à la recherche de familles accueillantes pour cette 3^e édition, n'hésitez pas à nous contacter par email en cas d'intérêt:
apecolmur@gmail.com

INTÉGRATION

À Collombey-Muraz, diverses activités en matière d'intégration sont proposées tout au long de l'année. Coup d'œil sur les prochaines dates à retenir.

CAFÉ-DISCUSSION

Se rencontrer, échanger et parler français. Ouvert à toutes et tous. Des activités pour les enfants sont aussi proposées, afin de permettre aux participants de profiter pleinement de ce moment.

PROCHAINES DATES

Les mercredis 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre.

Horaire : 9h-11h
Lieu : Bibliothèque communale
Tarif : CHF 2.- / personne

FRANÇAIS EN FARANDOLE

Ateliers gratuits pour aider les enfants parlant une autre langue maternelle à se familiariser avec la langue française. Pour tous les enfants allophones de la Commune de 1-4H (âgés de 4 à 8 ans).

PROCHAINES DATES

Les mercredis 25 septembre, 27 novembre et 18 décembre.

Horaire : 16h30-18h
Lieu : Maison du Village - Muraz
Tarif : Gratuit

LA CHARMAIE

LE FOYER DE JOUR OUVRE SES PORTES

Rendez-vous le samedi 14 septembre à Muraz

Situé au cœur de Muraz, à côté de l'école, le foyer de jour de La Charmaie est un lieu chaleureux et accueillant où nos aînés peuvent se retrouver, partager des moments de convivialité et profiter d'activités enrichissantes et variées ; il vise également à soutenir et décharger les proches aidants au quotidien. **Venez découvrir un endroit où le bien-être de nos aînés est au cœur de nos préoccupations. Nous vous attendons avec impatience lors de nos portes ouvertes, qui auront lieu le 14 septembre de 9h à 15h!**

UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS

Au foyer de jour de La Charmaie, il y a toujours quelque chose à faire et quelqu'un à rencontrer. Nos aînés peuvent participer à une variété d'activités telles que des jeux de société, des ateliers créatifs, des activités physiques, de la pétanque ou simplement discuter autour d'un café. Nous proposons également des sorties ponctuelles au bord du lac, au marché, à Montreux ou encore en montagne, ainsi que des journées à thème avec les familles.

UNE CUISINE DE QUALITÉ

Notre cuisine offre quotidiennement des repas variés et de qualité, basés sur le plaisir et le partage. Une collation est proposée dans la matinée et une autre dans l'après-midi, pour le plus grand plaisir de nos aînés.



« Je viens deux fois par semaine. Chaque fois, je suis heureuse de venir. On rencontre beaucoup de gens sympatiques, tant parmi le personnel que les hôtes. Il y a une bonne ambiance et de l'entraide. Ça me change de mon quotidien à la maison, où je suis seule. Voir du monde et partager ces moments me libère l'esprit. Pouvoir venir à pied est un plus. »

Mme N.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Ouvert du lundi au vendredi : 9h-16h30, 50 semaines par année
- Première journée d'essai gratuite
- CHF 40.-/jour ou CHF 30.-/demi-journée, animations, repas et collation compris
- Possibilité d'organiser le transport pour les résidents de la Commune, sous réserve de disponibilité



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour étoffer nos activités, nous recherchons l'aide précieuse de bénévoles. Si vous avez du temps libre et souhaitez faire une différence dans la vie de nos aînés, rejoignez-nous ! Que vous aimiez animer des ateliers, organiser des sorties, accompagner ou simplement passer du temps avec nos seniors, votre aide sera la bienvenue.

Pour en savoir plus sur notre foyer de jour ou pour vous inscrire en tant que bénévole, contactez-nous.

Nous serions ravis de vous accueillir parmi nous !

024/473.53.53 | charmaie.ch

ATELIERS INFO-NATU

Ateliers de préparation à la naturalisation permettant de se préparer à l'audition de naturalisation. Lors de ces soirées, les principales thématiques abordées lors des auditions sont passées en revue.

PROCHAINES DATES

Les lundis 26 août, 23 septembre, 28 octobre et 25 novembre.

Horaire : 19h-20h30
Lieu : Salle des Combles | Maison de Commune
Tarif : Gratuit

ENFIN JE VOTE

Formation destinée à toute personne intéressée à mieux comprendre le système de vote et d'élection.

PROCHAINE DATE

26 novembre | 19h | Salle des Combles | Maison de Commune



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

079 944 16 69
integration@collombey-muraz.ch
Retrouvez toutes les activités dans l'Agenda communal :



NOS BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR



LES CHOIX DE PASCALE



Le colibri

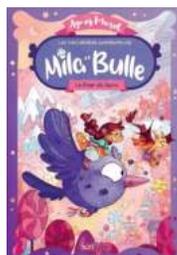
Élisabeth Dusapin et Hélène Becquelin
Éd. La Joie de Lire

Célestin et ses parents emménagent dans une grande ville après avoir vécu au bord de la mer. Célestin se sent triste et désemparé dans ce nouvel environnement. Alors qu'il se réfugie sur le toit de l'immeuble, il fait la connaissance de Lotte, une jeune fille de son âge. Parfois, un personnage ailé apparaît à Célestin lorsqu'il survole la ville. Cet étrange personnage, Célin, lui confie un colibri en état de torpeur. Avec Lotte, ils vont en prendre soin en espérant qu'il se réveille...

Les illustrations de cette BD sont dans les tons gris, sauf le colibri vert, et au fil des pages des couleurs apparaissent en symbiose avec l'évolution de l'histoire.

Une histoire sensible et poétique qui parle avec subtilité du deuil, de la solitude, de l'éloignement et des premiers émois amoureux.

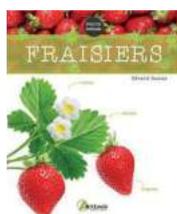
Un petit plus : ce livre, qui a reçu le Prix suisse du livre jeunesse 2023, peut être écouté à l'aide d'un QR code avec, en fond sonore, une musique jouée par l'Orchestre de la Suisse Romande.



Les succulentes aventures de Mila et Bulle La Fleur-de-Sucre

Agnès Marot
Éd. Scrineo

Mila et son inséparable dragon-fennec Bulle aiment autant les pâtisseries que faire rire les gens. Mais depuis que la Fleur-de-Sucre a disparu du village, les parents de Mila, qui tiennent la boulangerie, ont perdu leur bonne humeur car plus personne n'achète leurs gâteaux. Ni une, ni deux, Mila et Bulle partent à la recherche de la fameuse Fleur qui redonnera le sourire à ses parents et à tous les villageois. Une aventure semée d'embûches et qui met en valeur l'amitié et la confiance envers les autres.



Fraisiers

Gérard Sasias
Éd. Artémis

Quoi de plus banal que d'avoir des fraises dans son jardin ? Pourtant, leur culture n'est pas toujours simple. Quelles variétés choisir ? À quel moment faut-il les planter ? Comment les entretenir et éviter les maladies ? Comment conserver les fruits ? Ce petit guide répond à toutes ces questions, et bien plus encore ! Alors, prêt-e pour une abondante récolte au goût incomparable ?



LES CHOIX DE SAMANTHA



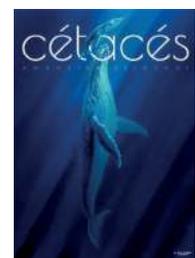
Huit millions de dieux

David B. Gil
Éd. Fleuve

Martin Ayala reçoit l'ordre de retourner au Japon pour enquêter sur une série de meurtres sordides touchant les pères de sa congrégation. Avec son compagnon d'infortune, le jeune samouraï Kudō Kenjirō, ils voyageront au travers de contrées hostiles envers cet étranger qui parle la langue des îles...

J'avoue que la couverture ne m'a pas laissée indifférente. Lire ce roman historique-policier (plutôt que l'inverse) m'a emportée dans le Japon ancestral et m'a permis d'en apprendre plus sur l'histoire de l'évangélisation de ce pays. Dans ce premier roman de cet auteur méconnu, j'ai apprécié l'utilisation de termes japonais ainsi que les définitions fournies en fin d'ouvrage.

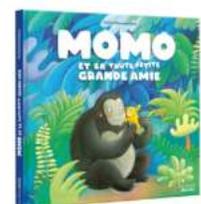
Complot, mensonges et trahisons distillent ce roman d'aventures, véritable coup de cœur !



Cétacés

Amandine Delaunay
Éd. La Martinière Jeunesse

Magnifique documentaire qui présente les différentes caractéristiques des cétacés. Quelles sont les différences entre un poisson et un cétacé ? Quelles sont les techniques de chasse ? Comment dorment-ils ? Les illustrations, superbement dessinées, sont plus vraies que des photographies. Dans les tons bleus, cet ouvrage de grande taille est composé de chapitres courts et constructifs. Vraiment très intéressant !

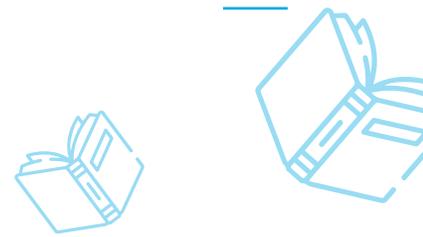


Momo et sa toute petite grande amie

Christel Desmoinaux
Éd. Auzou

Momo est un gorille solitaire qui, malgré sa taille, est très timide et a peur des autres animaux. Ses ennemis jurés sont trois babouins qui se moquent tout le temps de lui. Grâce à sa rencontre avec Lulu, femelle tarsier, il va apprendre des techniques pour communiquer avec les autres et se faire de nouveaux amis !

Album constitué d'illustrations utilisant la technique des crayons de couleur, il aborde la timidité de manière subtile et touchante.



BILAN DE MI-ANNÉE

PLUS QUE POSITIF

Par Pascale Borboën et Samantha Gothuey

Un premier semestre loin d'être ennuyeux qui s'est conclu avec réussite ! Malgré quelques contraintes et l'annulation de certaines animations, la bibliothèque communale a atteint ses objectifs.

Durant un peu plus de deux mois, une grande exposition sur le mail art «Comme une... à la poste» empruntée à l'Espace des inventions basé à Lausanne a été proposée. Les bibliothécaires ont pu faire découvrir cette thématique à plus de quarante groupes d'enfants et d'adultes en dehors des heures d'ouverture ! Le sujet est méconnu, mais a suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité.

Durant le BiblioWeekend, un voyage gastronomique et visuel a permis de faire découvrir le magnifique pays que sont les Philippines.

Deux classes de 8H (Camille Speich et Ludovic Germanier) ont assisté à une rencontre intergénérationnelle avec un groupe de seniors enthousiastes pour échanger des anecdotes à la

suite de leur lecture commune des livres du Prix Chronos. L'une des classes a eu la chance de se rendre au Salon du livre à Genève et l'autre a eu l'opportunité d'assister à la remise du prix à Sion. Pour la 18^e et dernière édition, trois classes de 7H (Sandro Fontana, Coralie Petten et Paola Morzilla) ont participé au Prix 1,2,3 albums. Les débats pour élire les 3 albums favoris ont été nourris et enrichissants.

À signaler enfin, le succès du concours Booktube – organisé par les bibliothèques de la région du Chablais – qui a souri à trois ados de 9CO de notre Commune ! En effet, les heureux gagnants sont élèves dans les classes de Mathieu Frossard et Julie Naucelle.

Une première partie d'année somme toute bien chargée, qui s'est terminée sur un bilan positif !

DÈS LA RENTRÉE

AUTOMNE 2024

DÈS LE 4 SEPTEMBRE ENTRE 9H ET 10H30

Les rencontres «**Né pour lire**» se poursuivent !

LES MERCREDIS DÈS LE 18 SEPTEMBRE DE 9H À 11H (PLANIFIÉ MENSUELLEMENT)

Le «**Café-discussion**». Cette rencontre organisée par le service de l'intégration offre la possibilité de parler français – quel que soit le niveau – sur différentes thématiques dans un moment convivial et participatif.

18 SEPTEMBRE

La prochaine édition du **Club de lecture** pour les élèves de 6H à 8H. Des nouveautés exclusives seront proposées aux membres.

30 OCTOBRE

En collaboration avec le service de l'intégration, la bibliothèque vous proposera de découvrir le pays d'un habitant de la Commune grâce à «**Globe-trotteur**».

VENDREDI 8 NOVEMBRE

La **Nuit du conte** aura lieu sur le thème «**Mondes rêvés**».

13 NOVEMBRE (APRÈS-MIDI)

Dans le cadre d'un projet commun aux bibliothèques de la région du Chablais, un **atelier makerspace** sur le thème de l'audio/vidéo sera proposé par Leticia Frei, animatrice socio-culturelle de la Casa Nova à Monthey. Elle présentera les bases théoriques et pratiques à toutes personnes intéressées à partir de 10 ans.



www.collombey-muraz.ch

Rubrique: Services communaux / Bibliothèque



Restez à la page du programme et des activités futures en vous abonnant à la page Facebook de la bibliothèque:

www.facebook.com/bibliocollombeymuraz

GARE AU MOUSTIQUE TIGRE

PRÉSENT DANS LE CHABLAIS

Après avoir colonisé plusieurs cantons depuis son arrivée en Suisse en 2003, le moustique tigre a fait sa première apparition sur le territoire valaisan en 2019. Il s'est aujourd'hui répandu dans toute la zone urbaine de plaine de Monthey, ainsi qu'à Collombey-Muraz.

Le moustique tigre est présent dans le canton du Valais depuis 2019. Il s'agit d'un « moustique urbain », qui nous pique habituellement à la maison ou dans le jardin. Plus petit que la plupart des espèces de moustiques indigènes – il mesure environ 5 mm –, on le reconnaît bien à ses pattes zébrées de noir et de blanc et à la ligne blanche qui traverse son thorax.

Le moustique tigre, en plus d'être très gênant, a la capacité de transmettre certaines maladies infectieuses. Il s'agit de maladies que l'on trouve principalement dans les zones tropicales et qui ne sont actuellement pas présentes dans notre pays, telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Lorsque, durant les mois d'été, l'une de ces maladies est importée après un voyage à l'étranger, il existe une possibilité – minime – qu'un moustique piquant la personne malade puisse acquérir et transmettre le virus à d'autres personnes.

Les autorités cantonales appellent la population à participer à la lutte contre la propagation du moustique tigre en Valais :

Par téléphone au **027 606 32 41**
ou par courriel : moustiquetigre@admin.vs.ch.

Il est également recommandé de signaler toute présence suspecte via le site internet: www.moustiques-suisse.ch

UNE STRATÉGIE POUR SURVEILLER ET LIMITER L'EXPANSION DU MOUSTIQUE TIGRE A ÉTÉ MISE EN PLACE À COLLOMBEY-MURAZ.

En Valais, depuis plusieurs années, la population de moustiques tigres est surveillée en continu entre mai et octobre par le Canton. Un réseau de piégeages a ainsi été mis en place sur notre Commune. La détection se fait au moyen d'ovitrap, un piège composé d'un bâtonnet de bois plongé dans un récipient d'eau et sur lequel le moustique dépose ses œufs. Des granulés (BTI) sont ajoutés à l'eau pour empêcher le développement des larves. Des rondes sont effectuées régulièrement afin de relever les pièges. Les œufs sont analysés en laboratoire pour y détecter la présence éventuelle du moustique tigre.

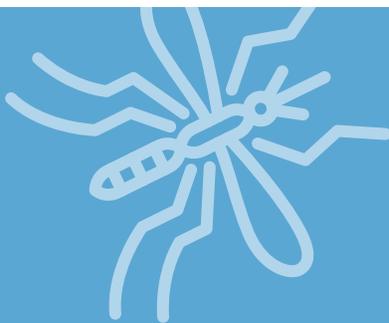
Lors de la ronde effectuée début juillet, un piège positif a été relevé, avec la présence de 57 œufs de moustiques tigres. Les autres rondes n'avaient jusqu'alors présenté que des résultats négatifs.

Des mesures de lutte sont également mises en place: d'une part, en sensibilisant la population à la nécessité d'éliminer les eaux stagnantes sur les terrains privés, et, d'autre part, en traitant les larves dans les zones où la présence est avérée, au moyen de larvicides.

ADOPTER DÈS AUJOURD'HUI LES GESTES SIMPLES CI-DESSOUS PERMETTRA DE FORTEMENT DIMINUER LES CHANCES D'INSTALLATION DU MOUSTIQUE TIGRE EN VALAIS ET DE RETARDER AU MIEUX SON EXPANSION.

Les larves du moustique tigre se développent soit dans de petites accumulations d'eau (regards, soucoupes, arrosoirs ou poubelles) qui entourent nos habitations, soit dans les citernes ou les réseaux d'eau souterrains. Les adultes reposent à l'ombre dans la végétation, vivent environ un mois et pondent à plusieurs reprises. Ce moustique évite en revanche les étangs naturels ou de jardin, où ses prédateurs l'empêchent de s'implanter, ainsi que les gros volumes d'eau tels que les piscines.

Pour lutter efficacement contre le moustique tigre, il faut intervenir durant le développement larvaire, soit durant la phase aquatique :



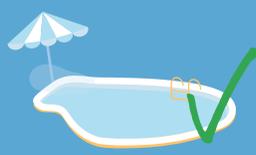
Ne pas laisser dehors des objets susceptibles de retenir de l'eau



Ne pas utiliser de produits nuisibles aux prédateurs du moustique tigre



Vider ou fermer les récipients ouverts, combler les espaces contenant de l'eau, et retourner les pots inutilisés



Inutile de surchlorer la piscine: le moustique tigre évite les grands volumes d'eau



Respecter les plans d'eau naturels où les prédateurs du moustique tigre vivent

SORTIE DES AÎNÉS

UNE JOURNÉE À ANNECY

Comme chaque année, la commission Animation a organisé une sortie destinée aux aînés de notre Commune. Cette traditionnelle journée s'est déroulée à Annecy, le 13 juin 2024, sous un temps radieux.

207 seniors de la Commune et 7 membres de la commission ont ainsi profité de cette sortie spéciale en France voisine. Visite guidée et déambulations dans les rues pavées de la vieille ville aux façades pastel, balade sur les rives du lac et délicieux repas de midi : cette journée a offert à chacun une pause bienvenue, favorisant des moments de partage et de convivialité.

Pour découvrir toutes les photos de cette journée mémorable, rendez-vous sur notre site : www.collombey-muraz.ch
Rubrique : Vie locale / Santé et social / Aînés



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

QU'EN EST-IL À COLLOMBEY-MURAZ ?

Par Pauline Chervaz, Adjointe de la Déléguée énergie

Avec l'évolution rapide des technologies et les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés, il devient crucial de repenser la manière dont nous produisons, distribuons et consommons l'énergie. Nous avons rencontré des représentants de notre distributeur, Romande Énergie, pour discuter des défis techniques, économiques et sociaux gravitant autour de la transition énergétique.



QUEL EST L'IMPACT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE RÉSEAU DE ROMANDE ÉNERGIE ?

Les réseaux étaient initialement conçus pour conduire l'électricité dans un seul sens, des centrales de production vers les consommateurs. Le constat aujourd'hui est que, d'une part, les panneaux solaires injectent de l'électricité dans le réseau. D'autre part, de nouveaux usages de l'électricité tels que le chauffage par pompe à chaleur ou la recharge de véhicules électriques nécessitent une infrastructure adaptée. Les réseaux doivent donc évoluer pour permettre la circulation de l'électricité dans les deux sens.

La Suisse produit quasiment la quantité d'électricité nécessaire pour subvenir à ses besoins, le problème réside dans le déséquilibre entre été et hiver. En été, il y a une surproduction, alors qu'en hiver surgit une surconsommation. L'objectif est de créer un réseau électrique qui soit à la fois économiquement viable, robuste et capable de répondre aux besoins croissants des producteurs et des consommateurs. À l'avenir, il sera donc primordial d'augmenter la production photovoltaïque en hiver et peut-être de la réduire sur certaines périodes estivales. L'intelligence que Romande Énergie apporte dans son réseau historique permettra de faciliter l'équilibrage entre la production et la consommation.

COMMENT VOUS ADAPTEZ-VOUS À CES ENJEUX ?

Romande Énergie investit chaque année CHF 70 millions dans son réseau pour accueillir les nouvelles productions d'électricité ainsi que les nouveaux usages (pompe à chaleur, recharge de véhicule électrique). Lorsqu'un nouveau producteur d'électricité se connecte au réseau, une analyse essentielle et minutieuse des durées de vie, des coûts et des performances est réalisée. L'objectif est d'éviter de renchérir la facture des consommateurs finaux.

Y A-T-IL DES DÉFIS SPÉCIFIQUES À COLLOMBEY-MURAZ ?

Le dimensionnement et la sécurité du réseau sont d'actualité à Collombey-Muraz. L'installation d'un régulateur de moyenne tension en fin d'année sera une étape importante pour améliorer la stabilité et la performance du réseau local. Ce régulateur permet de maintenir une tension constante chez chacun des consommateurs malgré les variations de production et de consommation.

Nous effectuons aussi le renforcement des câbles pour transporter l'électricité sur de plus longues distances, minimiser les pertes d'énergie et réduire les risques de défaillance. Nous avons également réglé la puissance de certaines installations de production en fonction de la tension du réseau, ce qui a soulagé une partie des citoyens en leur permettant d'injecter de l'énergie produite et de bénéficier des aides fédérales.

UN PARTICULIER INSTALLANT DES PANNEAUX SOLAIRES, UNE BORNE DE RECHARGE OU UNE POMPE À CHALEUR DOIT-IL EFFECTUER DES DÉMARCHES PARTICULIÈRES AUPRÈS DE VOUS ?

Si un particulier envisage d'installer de tels équipements, voici nos recommandations :

- Discuter en amont des capacités d'accueil du réseau avec Romande Énergie pour garantir une installation réussie et conforme aux réglementations en vigueur
- Consulter son installateur qui sera en mesure de le guider tout au long du processus administratif (par exemple, les formulaires à remplir)

ÉVÈNEMENT DU 26 SEPTEMBRE À MURAZ

La Commune de Collombey-Muraz vous propose un évènement pour approfondir le thème du financement des rénovations énergétiques. Rendez-vous le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30, à la salle multi-activités de Muraz.

Plus d'informations et inscriptions : dans l'agenda communal consultable sur www.collombey-muraz.ch



NEUTRALITÉ CLIMATIQUE POUR 2040 À COLLOMBEY-MURAZ

En séance du 22 janvier 2024, le Conseil municipal de Collombey-Muraz a fixé l'objectif d'atteindre une administration climatiquement neutre d'ici 2040.

Les bâtiments, les infrastructures, l'éclairage public et la flotte de véhicules communaux devraient ainsi être neutres en CO₂ à l'horizon 2040. Le programme de politique énergétique est l'outil qui fixe le calendrier à moyen terme; les étapes intermédiaires permettent d'évaluer tous les 4 ans si la trajectoire est respectée.

Pour atteindre l'objectif, les actions entreprises visent d'abord à réduire le besoin en énergies, par exemple en optimisant le fonctionnement du chauffage ou en adoptant des comportements sobres. Ensuite, les chaudières fossiles sont progressivement remplacées. Enfin, la Commune poursuit la pose de panneaux solaires sur ses toitures communales. Dans la précédente édition de *Colombes et Muraille*, la transition énergétique a été chiffrée à l'aide d'indicateurs et vous avez pu découvrir les premiers véhicules électriques communaux. Avec ces mesures concrètes, Collombey-Muraz relève le défi d'agir localement pour un effet global et durable.

LA LIGNE DE CONSEIL EN ÉNERGIES TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

energie@collombey-muraz.ch | 024 475 76 74



Évitez les pièges courants de la rénovation énergétique : notre ligne de conseil vous aide à identifier les prestataires pertinents et à contourner les écueils les plus fréquents. En 2024, déjà 60 habitants du Chablais ont bénéficié de nos conseils gratuits ! Faites le premier pas vers une maison plus éco-responsable et confortable dès aujourd'hui.

LA BOÎTE À LIVRES DE MURAZ

UN TRÉSOR DE PARTAGE ET DE CONNAISSANCE

Par Chantal Pillier et Sandrine Bruttin

Située devant l'école des 1-2H à l'ancien Collège de Muraz, la boîte à livres communale est un espace où chacun peut déposer et échanger des livres. Créée pendant le confinement à l'initiative de Sandrine Bruttin, enseignante en 1-2H, cette mini-bibliothèque a rapidement trouvé sa place.

Les enfants s'y arrêtent en sortant de l'école et de nombreux adultes y déposent régulièrement des ouvrages, montrant ainsi l'exemple aux plus jeunes. Libre à toutes et tous de contribuer ou de profiter des ouvrages disponibles !

LES AVANTAGES DE LA BOÎTE À LIVRES

- Prolongation de la vie des livres
- Lieu de rencontres intergénérationnelles
- Accès à la culture pour tous
- Promotion de la lecture
- Renforcement du tissu social

La boîte à livres est utilisée par des personnes de tous âges, allant des enfants, écoliers, adolescents, étudiants aux adultes. Les passants, qu'ils soient habitués ou simplement curieux, s'arrêtent souvent devant la boîte lors de leurs promenades. Nous sommes ravis d'annoncer l'ajout d'une nouvelle étagère dédiée spécialement aux étudiants du collège et aux livres de littérature.

Pour assurer que la boîte à livres reste vivante et accueillante, voici quelques recommandations :

- Apportez des livres adaptés à tous les publics
- Utilisez les étagères appropriées
- Choisissez des livres en bon état
- Contribuez à l'entretien en maintenant la boîte à livres propre

Un grand merci à tous ceux qui, dans l'ombre, ont contribué à la création et à l'entretien de la boîte à livres : utilisateurs, employés communaux, bénévoles. Merci également à l'APE pour ses activités qui enrichissent la boîte à livres avec des ouvrages pour enfants.



CLOS-NOVEX

RETOUR SUR UN PROJET AMBITIEUX

Les travaux de réaménagement de la rue de Clos-Novex à Collombey-Muraz, qui avaient débuté en février 2021, se sont achevés à la mi-juin. Ce projet, subventionné par la Confédération dans le cadre de l'agglomération Chablais-Aglo, visait à améliorer la mobilité douce, à réguler la vitesse et à rénover la chaussée déformée.

Les travaux comprenaient la réfection des services publics (électricité, gaz, télécommunications, éclairage public), l'élargissement des trottoirs, la plantation d'arbres, la pose de nouveaux luminaires, ainsi que l'installation de bancs et de poubelles tout au long de la rue réaménagée. Stoppés durant la période hivernale, les travaux se sont poursuivis sur un peu plus de trois ans, par étapes d'environ 100 mètres.

Ce projet de réfection et de mise en valeur permet non seulement d'améliorer le confort et la sécurité de cet axe routier important, mais aussi de favoriser la mobilité douce et de réguler la vitesse sur le linéaire de la rue. Les eaux pluviales bénéficient désormais de rétention et sont infiltrées sur place, tandis que les canalisations des eaux usées ont été chemisées sur le linéaire des rues de Clos-Novex et du Pré Raye.

Découvrez en images l'évolution de ces travaux, qui améliorent à la fois la qualité de vie, la mobilité et l'infrastructure urbaine de notre Commune.



Direction des travaux : Arc Génie Civil SA

Consortium d'entreprises du génie civil : Raymond Rithner SA, Routes & Revêtements SA, Schmidli & Cie SA

Paysagisme : Lattion et Veillard SA, Travaux publics communaux